



Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles

Bureau défense

Affaire suivie par : Jean-Christian, DIAZ

Tél: 04 95 34 51 86

lean-christian.diaz@haute-corse.gouv.fr

Bastia, le - 5 || 2022

Le Préfet de la Haute-Corse

à

destinataire in fine

Objet : Adaptation de la posture VIGIPIRATE – « été – automne 2022 ».

Réf: Note n° 10025/SGDSN/PSE/S du 31 mai 2022.

La menace terroriste demeure à un niveau très élevé, comme l'illustre la série d'attaques survenue en 2020 et au début de l'année 2021. Dans ces circonstances, la Première Ministre a décidé d'une adaptation de la posture Vigipirate du niveau de vigilance « sécurité renforcée – risque attentat » qui s'applique, à compter du 22 juin 2022 et jusqu'à nouvel ordre, sur l'ensemble du territoire national.

Dans ce contexte, la présente posture met l'accent sur :

- la sécurité des sites touristiques et des transports publics de personnes, lors des vacances scolaires et universitaires ;
- la sécurité des espaces de commerce, des lieux de rassemblement, avec une vigilance accrue pour les établissements cultuels;
- la sécurité des bâtiments publics (services publics, locaux associatifs ou politiques, écoles et universités) avec une attention particulière vis-à-vis des établissements de santé, médico-sociaux et sociaux ;
- La sécurité des sites de production, de stockage et de distribution des produits de santé, ainsi que celle des lieux de vaccination.

Par ailleurs, cette posture rappelle également :

- La vigilance à destination des représentants de l'autorité publique et la mise en place des mesures renforcées de sécurité dans et aux abords des brigades de gendarmerie et des commissariats demeurent d'actualité ;
- Les consignes aux fonctionnaires de police, de gendarmerie, aux militaires d'une vigilance toute particulière pour leur propre protection, dans l'exercice de leurs missions mais aussi en dehors du service, seront également renouvelées.

En cas d'attaque ou d'évolution significative de la menace terroriste, cette posture Vigipirate est susceptible de faire l'objet d'une adaptation en urgence. En cas de suspicion ou d'évènement dangereux, je vous demande d'alerter au plus vite les services de sécurité compétents.

Le Préfet,

François RAVIER

LISTE DES DESTINATAIRES

- M. le Directeur de la Banque de France
- M. le Commandant de la Capitainerie du port de Bastia
- M. le Président de Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Bastia et de la Haute-Corse
- M. le Délégué Militaire Départemental (DMD)
- M. le Directeur de la station RCFM
- M. le Directeur d'EDF
- M. le Directeur du centre pénitentiaire de Borgo
- Mme la Directrice du centre de détention de Casabianda
- M. le Président du Tribunal administratif
- M. le Premier Président de la cour d'appel
- M. le Directeur départemental de l'emploi du travail des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP)
- M. le Directeur départemental des territoires (DDT)
- Mmes et M. les Maires du département
- M. le Responsable de la mosquée de Bastia
- M. le Responsable de la synagogue de Bastia
- M. le Responsable de l'église Saint Jean de Bastia
- M. le Directeur du DPLC
- M. le Directeur du centre emplisseur Butagaz
- M. le Directeur de la centrale EDF PEI
- M. le Directeur de la centrale EDF SEI
- M. le Directeur du dépôt d'explosif
- M. le Directeur du dépôt de gaz de l'Arinella
- M. le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Corse (ARS)
- M. le Directeur départemental des finances publiques (DDFIP)
- M. le Directeur de l'Institut Régional d'Administration (IRA)
- M. le Président de la chambre régionale des comptes
- M. le Directeur du centre hospitalier de Bastia
- M. le Directeur de la poste
- M. le Directeur de l'unité d'intervention d'Orange
- M. le Président de l'exécutif de la Collectivité de Corse
- M. le Directeur des chemins de fer Corse
- M. le Commandant du cantonnement de CRS
- Mme la Directrice départementale de la sécurité publique (DDSP)
- M. le Commandant du groupement de gendarmerie
- M. le Directeur de France 3 Corse
- M. le Responsable du centre émetteur TV/FM Antisanti
- M. le Président de la communauté agglomération de Bastia
- M. le Consul du Maroc
- M. le Directeur du centre commercial de la Rocade
- M. le Directeur du service d'incendie et de secours de la Haute-Corse
- M. le Directeur académique des services de l'éducation nationale
- M. le Commandant de l'unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile

Pour information:

M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Corte

M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Calvi

M. le Secrétaire général, Sous-Préfet de l'arrondissement de Bastia

M. le CSC